

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Stefan ENOCH, est nommé Vice-président délégué sciences-technologies à compter du 14 janvier 2020. Il est rattaché au Président d'Aix-Marseille Université.

Article 2 :

Cette mission est limitée à la durée du mandat du Président en exercice.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 14 janvier 2020,




Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université